



Monsieur le Directeur Académique, Mmes et Mrs les membres du CTSD,

Il se peut qu'à l'issue des opérations de carte scolaire qui commencent aujourd'hui vous nous parliez, M. l'IA-DASEN, d'une carte scolaire qui s'est passé dans la sérénité, comme vous l'avez fait au sujet de la dernière rentrée. Il n'empêche que, sans vouloir jouer les Cassandre, du point de vue que nous

occupons, cette carte scolaire sent le soufre !

On peut d'ailleurs penser que vous vous attendiez à un moment compliqué, et des esprits aventureux pourraient voir là l'explication du resserrement des opérations de carte scolaire : suppression du groupe de travail, repli de CTSD et CDEN dans une même journée. Alors, certes, vous nous avancez d'autres explications : souhait de resserrer les instances afin qu'elles n'empiètent pas sur les vacances scolaires, ou peut-être, en ce qui concerne le groupe de travail, l'exacerbation d'une rancune envers des représentants du personnels qui ont fait leur travail et à qui vous en avez tenu rigueur ?

Toujours est-il que le constat est là, intentionnel ou circonstanciel : les écoles du département, les élus, les personnels et leurs représentants n'auront qu'une semaine, ou deux au mieux, pour répondre à votre projet de carte scolaire par les argumentaires locaux qui pourraient avoir échappé à la vigilance de vos services. Les esprits chagrins pourraient y voir une volonté délibérée de contourner les instances consultatives et d'empêcher toute contestation. Une telle volonté s'entrecroiserait d'ailleurs avec les échos qui nous remontent du terrain où des élus ou des directrices d'écoles nous rapportent que l'administration leur aurait annoncé une fermeture de classe. Oui, une fermeture ! Pas une « possible fermeture » ou un « projet de fermeture ». Comme si la décision était entérinée avant même que la première des instances consultatives ne se soit réunie ! Ceci est à peine digne de la qualité du dialogue social que vous appelez répétitivement de vos vœux.

Elle sent le soufre, cette carte scolaire, car elle commence bien mal. Avec sa dotation de -6, voici la Saône et Loire dotée du P/E le plus défavorable de l'Académie. Certes, il nous laisse toujours dans la partie haute du tableau national, mais bien plus près en valeur absolue de la lanterne rouge que du maillot jaune. Quand on ajoute à cela les CP de REP qu'il faudra dédoubler, voici une bonne vingtaine de postes à trouver, et plus encore si des dédoubléments s'opèrent en CE1. Sans compter ces écoles qui auront objectivement besoin d'une ouverture de classe au vu de leurs effectifs.

Et où les trouver ? On pourrait supprimer des PDMQDC. Oui mais voilà, ces dispositifs sont plébiscités dans presque tous les endroits où ils ont été implantés. De plus, vous vous êtes engagé au cours du CTSD du 4 octobre dernier à ne pas toucher à ces postes sans qu'une évaluation n'ait été conduite. A notre connaissance, cela n'a pas été le cas partout, mais sans doute des conclusions nous seront-elles présentées, le cas échéant, au cours de cette réunion.

Alors ? Les RASED ? Non, ils sont déjà exsangues. Les brigades ? Non, ils sont déjà en nombre bien insuffisant. Vous avez d'ailleurs exposé au cours de la CAPD de mercredi votre intention de les réabonder, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter.

Alors que reste-t-il ? Où les prendre ?

Mais oui ! Les écoles rurales ! La valse des fusions, regroupements, fermetures déguisées, transferts et transformations va-t-elle résonner ? Il faut reconnaître que le Président de la République et le Premier Ministre ne vous ont pas aidé en prenant en votre nom l'engagement qu'aucune classe rurale ne serait fermée (Macron 17/07 devant la Conférence Nationale des Territoires : « il n'y aura plus aucune fermeture de classe dans les zones rurales »)

Quoiqu'il en soit, au moment où le gouvernement reconnaît enfin que les effectifs d'une classe peuvent avoir une influence sur la performance des démarches qui y sont mises en place, ce que la FSU ne cesse de répéter depuis des années, il va donc contraindre la mise en place d'une certaine réduction d'effectifs dans certaines classes par... l'augmentation des effectifs dans d'autres. Déshabiller Pierre pour habiller Paul.

« L'école de la confiance » proclamée par le ministre avait failli à rencontrer celle des agents dont les revalorisations de carrières devront de nouveau attendre ; dont l'expertise est remise en cause par la proclamation des « bonnes

méthodes qui ne tarderont pas à descendre du conseil scientifique de M. Dehaene au mépris des travaux de nombreux chercheurs bien aussi crédibles mais auxquels le ministre choisit délibérément de rester sourd.

A tout le moins, la confiance des élèves sera-t-elle recherchée ? Encore ratée: les dédoublements prévus cette année nécessitaient 6400 postes, et seuls 3800 seront attribués.

Et tout cela alors que l'école et les collègues au quotidien s'interrogent sans cesse dans leur classe sur comment faire face à de nouveaux défis : adapter leurs façons de faire à des élèves habitués aux écrans dès le plus jeune âge, parfois pour le meilleur et souvent pour le pire, inclure toujours plus d'élèves en situation de handicap sans que les moyens et la formation nécessaires suivent, accueillir des nouveaux publics porteurs de nouvelles problématiques, ...

A ce propos, la FSU ne peut que se féliciter de l'attitude que vous avez eue, M. le Directeur Académique, dans l'accueil d'enfants de réfugiés dans les écoles de Mâcon. Ces enfants peuvent être scolarisés dans des conditions dignes et c'est une bonne chose. Gageons à présent que le regard bienveillant que vous portez sur l'accueil et la scolarisation de ces enfants en situation difficile ressurgira sur ces écoles ainsi que dans tous les lieux du département où l'accueil de nombreux enfants allophones existe déjà (citons Tournus et Digoin pour commencer). Dans ces lieux, la création ou le renforcement de dispositifs UPE2A semble indispensable.

N'oublions pas que bien souvent, les lieux où les réfugiés nouvellement accueillis sont installés correspondent d'ailleurs à des zones géographiques où les besoins sont déjà nombreux, à savoir des quartiers classés en REP ou dont les indicateurs sociaux se rapprochent de ceux d'une école de REP. Quel scandale d'apprendre dans ce contexte que le Rectorat aurait décidé de retirer les écoles St Exupéry et Kergomard de la carte de l'Education Prioritaire. Espérons ne pas voir dans cette décision aussi honteuse qu'inexplicable une logique cynique : « Je n'ai pas les moyens de faire passer à 12 élèves tous les CP de REP ? Pas de problème ! Je supprime les REP ! » Au nom de quoi le calendrier initialement prévu pour la définition de la carte de l'Education Prioritaire n'est pas respecté ? La FSU s'élève avec véhémence contre cette décision et accompagnera au plus près ces écoles, aujourd'hui et dans l'avenir de la redéfinition de la carte de l'Education Prioritaire.